



CONGRÈS DES PARCS 2022

La création d'une charte est l'occasion de partir à la rencontre des idées et projets de chacun. Une grande concertation a été lancée en 2020 avec des temps dédiés pour tous (appel à idées, réunions d'information, ateliers...) et s'est achevée avec la conférence du Vexin en février 2021.

⇒ « Demain dans le Vexin »

Destinés au grand public et animés par un bureau d'études, les ateliers thématiques, en octobre et novembre 2020, avaient pour objectif de recueillir les suggestions des participants et identifier les grands axes de travail : vers quels horizons veut-on aller (objectifs) et comment les atteindre (actions) ?

⇒ Les points forts ressortis des échanges

- engouement pour le local, pour un environnement à taille humaine et de proximité
- forte expression vers plus de durabilité et un souci sur la résilience du territoire
- reconnaissance d'atouts présents à valoriser et des richesses à préserver
- besoin de clarification du rôle du Parc : prise de posture en tant que médiateur pour relayer les préoccupations des citoyens auprès des acteurs institutionnels décisionnaires
- diffusion d'une meilleure connaissance du Parc aux habitants et entre les acteurs
- rapprocher le Parc du territoire et notamment de ses franges afin de renforcer le sentiment d'appartenance pour les communes et privilégier la mise en réseau des acteurs

● 4 grands horizons partagés

- un territoire autonome et résilient
- construire un territoire de proximité autour du localisme
- réduire de 50% les émissions de gaz à effet de serre
- renforcer l'implication citoyenne et de fédérer l'ensemble des acteurs

● 11 ateliers techniques

Organisés pour les élus et les techniciens des collectivités signataires de la charte (Etat, région, départements, intercommunalités, communes), ils ont, dès décembre, permis nombre de réflexions sur les sujets suivants : accessibilité du territoire et mobilités ; énergies et constructions durables ; culture et patrimoines ; tourisme ; éducation, participation et implication citoyenne ; biodiversité et ressources naturelles ; agriculture ; économie durable et localisme ; paysage ; planification et aménagement de l'espace ; gouvernance et coopérations territoriales.

● Conférence du Vexin

Rassemblant tous les participants aux réunions et ateliers de concertation, elle s'est tenue en deux sessions les 4 et 11 février 2021, et a restitué les apports de la concertation.

⇒ 4 grands défis pour le projet de charte, en lien avec les enjeux transversaux qui traduisent la nécessité d'agir face aux changements :

- défi 1 : renforcer le vivre et le faire ensemble pour un territoire de projets partagés
- défi 2 : protéger et restaurer le vivant et préserver les patrimoines
- défi 3 : promouvoir la sobriété, la résilience et la neutralité carbone face au changement et dans un contexte de transition écologique
- défi 4 : assurer le développement d'un territoire dynamique, attractif et relié.



Contact

Maison du Parc - 95450 Théméricourt
www.pnr-vexin-francais.fr
contact@pnr-vexin-francais.fr

Clémentine Lechartre
Chargée de mission Révision de la Charte
01 34 48 66 19

Chantal Auriel
Cheffe de projet Education et participation citoyenne
01 34 48 66 07